



Une parentalité transsceptique

Des parents opposés à la transition de genre de leur enfant

Nicolas Sallée, Florence Giguère-Diaz

DANS **ACTES DE LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES 2025/5 N° 260**, PAGES 92 À 107
ÉDITIONS **LE SEUIL**

ISSN 0335-5322

DOI 10.3917/arss.260.0092

Date de mise en ligne : 14/01/2026

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-actes-de-la-recherche-en-sciences-sociales-2025-5-page-92?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Le Seuil.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.



I BELONG TO
MY PARENTS

MANIFESTATION « POUR LE DROIT PARENTAL », organisée à Montréal le 20 septembre 2023 par le mouvement 1 Million March 4 Children, opposé à l'introduction d'une supposée « idéologie du genre » dans les écoles.

© 2023 Université de Montréal. Tous droits réservés. URL: www.umontreal.ca

Une parentalité transsceptique

Des parents opposés à la transition de genre de leur enfant

Dans l'ensemble des pays occidentaux, les données de santé publique disponibles témoignent d'une importante hausse, depuis le début des années 2010, du nombre de personnes suivies dans des dispositifs cliniques d'accompagnement à la transition de genre¹. Si cette augmentation est notable dans l'ensemble des groupes d'âge, elle est particulièrement marquée chez les adolescent·es et les jeunes adultes. Au sein de ces deux groupes d'âge, la hausse concerne, pour l'essentiel, des transitions dites FtM (*female to male*), autrement dit des personnes assignées filles à la naissance. Cette évolution démographique, dont il ne convient pas ici de discuter les causes, s'est accompagnée d'une intensification sans précédent des controverses, à la fois politiques et cliniques, sur

les transitions de genre des jeunes, et notamment des mineur·es². Ces controverses engagent, en leur cœur même, la question des seuils d'âge auxquels il serait possible d'accorder suffisamment de crédit au ressenti d'une personne pour qu'elle puisse accéder par elle-même à une transition sociale (le prénom et les pronoms), légale (l'état civil) et médicale (hormonale et/ou chirurgicale). En France, sur un plan légal, la majorité civile (fixée à 18 ans) constitue aujourd'hui encore un seuil de référence, la plupart des démarches de transition pour les personnes mineures étant conditionnées à l'accord des deux parents. Ainsi en est-il de l'accès à des traitements hormonaux, mais également de la possibilité de changer de prénom, à l'état civil³ et à l'école⁴. Comme toute autre forme de distinction fondée sur

l'âge civil, ou chronologique⁵, ces seuils, variables dans le temps et dans l'espace, et aussi arbitraires soient-ils, sont une matière ambivalente. S'il paraît en effet difficile, à des fins de protection contre un ensemble de vulnérabilités sociales, de mettre en question leur existence même⁶, ils peuvent aussi, et simultanément, nourrir des formes de domination⁷ et d'appropriation⁸ qui supposent, *a priori*, l'incapacité des personnes ainsi minorisées à décider par elles-mêmes. Ces liens complexes entre protection, domination et appropriation s'inscrivent dans l'histoire longue du paternalisme, conçu comme une forme de pouvoir qui limite l'autonomie d'autrui pour le protéger contre les risques que ses faiblesses (réelles ou supposées) feraient courir à la poursuite de son bien-être et de son intérêt⁹.

1. Sur la France, voir Amélie Tugaye, Emmanuel Ernoult, Vanessa Vitu et Stéphanie Schramm, « Évolution de la prévalence et de l'incidence de la dysphorie de genre en France depuis 2013 à partir des bases médico-administratives », *Santé Publique*, 34, HS2, 2022, p. 145-150.

2. Voir notamment Nicolas Sallée et Leda Raia, « Corriger le "mauvais genre" ? Savoirs et controverses sur le traitement clinique des jeunes trans et non conforme sur le plan du genre (1960 à nos jours) », *Sociologie*, 16(2), 2025, p. 151-170.

3. En France, la décision de changer de prénom à l'état civil avant l'âge de 18 ans est conditionnée à l'autorisation des représentants légaux. Le changement de la mention de sexe est quant à lui totalement prohibé avant 18 ans, sauf dans le cas d'une procédure dite « d'émancipation »,

possible dès l'âge de 16 ans avec l'accord des représentants légaux.

4. La circulaire ministérielle dite « circulaire Blanquer », parue à ce sujet en septembre 2021, oblige certes le personnel scolaire à utiliser le prénom que l'élève aura choisi, mais en conditionnant cette obligation à l'accord des représentants légaux.

5. Dans ses travaux sur la variété des préjudices liés à l'âge, Juliette Rennes distingue trois significations de l'âge : l'âge civil (ou chronologique), l'âge statutaire (les étapes de la vie) et le vieillissement corporel. Voir J. Rennes, « Déplier la catégorie d'âge. Âge civil, étape de la vie et vieillissement corporel dans les préjudices liés à l'âge », *Revue française de sociologie*, 60(2), 2019, p. 257-284.

6. Dans l'introduction d'un numéro de la revue *Mouvements* consacré à la « tyrannie

de l'âge », Juliette Rennes souligne ainsi qu'à la différence des distinctions fondées sur le sexe, l'origine, la couleur de peau ou l'orientation sexuelle, les distinctions fondées sur l'âge sont toujours susceptibles d'être justifiées par un « impératif de protection sociale » – elle prend alors pour exemple « l'interdiction du travail des enfants », ou l'existence « d'un seuil d'âge pour la retraite, pour la majorité pénale ou sexuelle ». Voir J. Rennes, « Dossier. La tyrannie de l'âge », *Mouvements*, 59, 2009, p. 7-10.

7. Yves Bonnardel, *La domination adulte. L'oppression des mineurs*, Breux-Jouy, Le Hêtre Myriadis, 2020 [2015]. Pour une riche histoire de l'enfance trans à l'aune des rapports sociaux d'âge, voir Jules Gill-Peterson, *Histories of the Transgender Child*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 2018 ; voir aussi N. Sallée et L. Raia, « Corriger

le "mauvais genre"... », art. cité.

8. Hélène Oehmichen, *L'appropriation des enfants : enquête sur le placement familial en France*, thèse de sociologie, EHESS, 2024.

9. Gerald Dworkin, « Paternalism », *The Monist*, 56(1), 1972, p. 64-84. Sur « l'invention de la majorité », dans le Code civil de 1804, comme dimension historiquement constitutive d'un paternalisme qui justifiait le pouvoir du père sur les êtres « faibles » qu'il devait protéger (ses enfants et sa femme), voir Anne Verjus, « Révolution et conception bourgeoise de la famille : paternalisme et légitimation de l'autorité dans les débats du Code civil », in Jean-Pierre Jessenne, *Vers un ordre bourgeois ? Révolution française et changement social*, Rennes, PUR, 2007, p. 353-367.

Dans le débat public français, ceux et celles qui s'opposent à toute possibilité de transition de genre pour les personnes mineures cherchent ainsi à se protéger de l'accusation de transphobie en présentant leur combat comme une lutte pour la « protection de l'enfance¹⁰ ». Si comme nous le verrons, ce cadrage protectionnel¹¹, contestable et contesté, vacille quand il est question de jeunes adultes, il convient d'interroger les rapports d'âge (majeur-es/mineur-es) et de filiation (parents/enfants) qu'il sous-tend.

Ce cadrage protectionnel apparaît d'autant plus important que les parents – et notamment les mères, encore majoritairement « désignées comme responsables du lien affectif avec l'enfant né ou à naître¹² » – occupent, dans ces controverses, une place de premier ordre. En France, l'association de parents *Grandir Trans*, créée en 2021, et qui réunit près de 1 300 familles, rappelle sur son site internet que « l'enfant est une personne », et réclame « le droit d'accompagner son enfant dans son identité de genre¹³ ». Cette association défend les principes constitutifs de ce qu'Elisabeth Rahilly a nommé la « parentalité transaffirmative¹⁴ », fondée sur l'acceptation et la reconnaissance de l'identité de genre exprimée par l'enfant, sans chercher à la corriger ou à la conformer à la catégorie de sexe à laquelle il ou elle a été assigné·e à la naissance. D'autres collectifs de parents, au contraire, revendiquent leur opposition à la transition de genre des mineur-es. Le collectif de parents *Ypomoni*, aussi créé en 2021, s'inquiète ainsi sur son site internet du nombre croissant de jeunes « en proie aux troubles inhérents à l'adolescence » et « victimes d'une emprise ou sous l'influence des réseaux sociaux », qui « demandent à changer de genre¹⁵ ». Là où la parentalité transaffirmative, proche d'un modèle

d'« éducation concertée¹⁶ » (*concerted cultivation*), est centrée sur l'enfant (*child-centered*), exigeant de s'adapter à son rythme et d'optimiser son potentiel en se mettant à sa hauteur, la seconde parentalité – que nous proposons de qualifier de transsceptique – enjoint aux parents de réfléchir à leurs propres « limites » : « Vous avez sans doute un conjoint, d'autres enfants. Qu'est-ce que votre famille peut accepter sans tout déséquilibrer ?¹⁷ » Il ne s'agit pas ici de saisir ces rapports différenciés à l'éducation, et à la place de l'enfant dans les rapports de filiation, comme les causes du soutien ou, au contraire, de l'opposition des parents à l'éventualité d'une transition de genre de leur enfant. Dans la trajectoire de nombreux parents, soutien et opposition s'entremêlent ou se succèdent. Face au trouble dans l'ordre familial, aujourd'hui encore profondément hétéronormé¹⁸, et au stigmate anticipé que représente cette éventualité, les parents s'inquiètent, tâtonnent, s'informent, se convainquent et parfois changent d'avis. Les deux parentalités que nous mettons face à face se façonnent alors au gré d'un processus d'apprentissage à travers lequel les parents (re)construisent le rapport qu'ils entretiennent à leur enfant, et par-delà à la question trans.

Pour tenir compte de ce processus d'apprentissage, nous appréhendons les trajectoires parentales à l'aide du concept de « carrière », tel qu'il a d'abord été mobilisé dans les travaux interactionnistes pour interroger les conséquences subjectives de l'assignation à un statut déviant¹⁹. Le concept de carrière est, de fait, plus souvent utilisé pour saisir les trajectoires des personnes jugées déviantes, permettant d'étudier les manières dont ces dernières, au gré d'une série d'apprentissages sur leur déviance et les façons de l'interpréter, négocient les frontières de leur rapport à soi. On pourrait ainsi, de ce point de

vue, étudier les parcours des enfants concerné-es comme des « carrières d'identification de genre », construites au croisement de « [leurs] identifications de genre attribuées ou assignées » et de « [leurs] identifications de genre adoptées ou désirées²⁰ ». Si l'on peut appliquer ce concept de carrière aux trajectoires parentales, c'est que les parents, comme le souligne Camille Masclét, font une « expérience de la déviance par ricochet²¹ » : « devenir parents de LGBT » exige d'« endosser une nouvelle présentation de soi [...] que les enquêté-es doivent s'approprier²² ». Le travail de Camille Masclét, comme ceux d'Andrée-Ann Frappier et Elisabeth Rahilly, portent sur des parents qui en viennent, sous des formes variées qu'il demeure important de continuer à étudier, à soutenir leur enfant dans l'exploration de sa condition minoritaire. Cet article s'en distingue en s'intéressant aux carrières de parents qui en viennent à s'opposer à la transition de genre de leur enfant. Pour la plupart issus des classes moyennes et supérieures, et dotés d'un important capital culturel, les parents que nous avons rencontrés ne sont pas totalement imperméables à la norme d'éducation concertée qui domine au sein de leurs milieux sociaux d'appartenance²³. L'éventualité d'un parcours de transition les conduit cependant à en questionner les principes constitutifs (discussion, négociation, expression des sentiments, etc.) et à chercher à (re)prendre le contrôle sur leur enfant en s'appuyant sur les ressources que leur offre leur position dans les rapports d'âge et de filiation.

L'article analyse donc les carrières de parents transsceptiques au prisme de ces rapports sociaux. La première partie de l'article s'intéresse à la manière dont les parents rencontrés, pour la plupart des mères revendiquant diverses formes de progressisme (féminisme, ancrage

10. À titre d'exemple, on peut renvoyer au manifeste intitulé « Pas en notre nom », au sein duquel l'Observatoire de la Petite Sirène détaille son opposition à l'existence de cliniques d'affirmation de genre pour les personnes mineures : <https://www.observatoirepetitesirene.org/pas-en-notre-nom> (consulté en septembre 2025).

11. Sur cette idée de « cadrage » des expériences, des discours et des interactions, voir Erving Goffman, *Les cadres de l'expérience*, Paris, Minuit, 1991.

12. Jean-Hugues Déchaux et Marie-Clémence Le Pape, *Sociologie de la famille*,

Paris, La Découverte, 2021, p. 62.

13. En ligne : <https://grandirtrans.fr/> (consulté en septembre 2025).

14. Elisabeth Rahilly, *Trans-Affirmative Parenting. Raising Kids Across the Gender Spectrum*, New York, New York University Press, 2020.

15. En ligne : <https://ypomoni.org/> (consulté en septembre 2025).

16. Annette Lareau, *Unequal Childhoods. Class, Race, and Family Life*, Berkeley, University of California Press, 2003.

17. Ypomoni, *Guide à l'intention des parents confrontés au questionnement de genre de*

leur enfant, p. 65. Ce guide est disponible en accès libre sur le site internet du collectif Ypomoni.

18. Coline Cardi, « Les habits neufs du familialisme. Ordre social, ordre familial et ordre du genre dans les dispositifs de soutien à la parentalité », *Mouvements*, 82, 2015, p. 11-19.

19. Howard S. Becker, *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié, 1985 [1963].

20. Éric Macé, « Ce que les normes de genre font aux corps/Ce que les corps trans font aux normes de genre », *Sociologie*,

1(4), 2010, p. 497-515.

21. Camille Masclét, « Devenir parents de LGBT. Des socialisations minoritaires par ricochet ? », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 249, 2023, p. 83. Pour un usage du concept sur le cas spécifique des parents d'enfants trans, voir Andrée-Ann Frappier, *Par-delà le rose et le bleu : l'expérience des parents d'enfants transgenres*, mémoire de maîtrise de sociologie, Université de Montréal, 2018.

22. C. Masclét, « Devenir parents... », art. cité, p. 82.

23. A. Lareau, *Unequal Childhoods*, op. cit.

L'enquête de terrain

Cet article s'inscrit dans le cadre d'une enquête franco-québécoise, dirigée par Nicolas Sallée, dont l'un des axes consiste à étudier les trajectoires et les discours de parents d'enfants trans ou non conformes sur le plan du genre. Nicolas Sallée a rencontré, pour cela, les parents et, quand c'était possible, les enfants issus de 31 familles (19 en France et 12 au Québec), toutes hétéroparentales. Pour rencontrer des parents aux formes d'engagement variées, nous avons diversifié les lieux de recrutement. Nous sommes ainsi passés par des hôpitaux, mais également par des écoles, ainsi que par des collectifs de parents, qui pour certains soutiennent la transition de leur enfant, et qui pour d'autres s'y opposent. C'est sur ces derniers, membres d'un collectif français que l'on nommera le collectif B., que porte cet article. Nous avons eu accès à neuf familles¹, pour un total de 11 entretiens : 8 mères âgées de 46 à 58 ans, 2 pères de 49 et 50 ans, et une enfant de 22 ans². Nous avons également reçu d'une mère un long témoignage, écrit à notre attention, sans toutefois qu'elle souhaite réaliser d'entretien. Parmi ces neuf familles, les enfants concerné-es sont à sept reprises des adolescent-es ou jeunes adultes assigné-es filles à la naissance. Au moment de l'enquête, quatre d'entre elles et eux sont mineur-es (âgé-es de 16 et 17 ans) et cinq sont majeur-es (âgé-es de 18 à 27 ans). Sur les cinq enfants majeur-es, deux ont fait part pour la première fois à leurs parents de leur désir de transition avant 18 ans. Pour des raisons de confidentialité, tous les prénoms ont été modifiés. Pour les enfants, nous avons décidé de choisir un prénom concordant avec ce que l'on savait, via l'entretien mené avec leur(s) parent(s), de leur identité de genre revendiquée : nous avons donc choisi des prénoms féminins pour les filles trans et des

prénoms masculins pour les garçons trans. Nous avons utilisé des prénoms épicènes quand les entretiens menés avec les parents laissaient trop d'incertitudes quant aux manières dont leurs enfants s'identifient : les parents d'enfants mineur-es, en particulier, évoquent ainsi souvent l'alternance d'identifications trans et non binaires³. Cherchant à symétriser les démarches d'enquête en France et au Québec, nous avons approché un collectif québécois équivalent au collectif B., co-fondé par une mère opposée à la transition de genre de son enfant. Après plusieurs relances, nous avons cependant reçu une fin de non-recevoir, au motif que « ce ne [seraient] pas les "réactions des parents" face à ce nouveau phénomène de société qui devrait attirer l'attention, mais bien le phénomène de société lui-même ». Une nouvelle relance, cherchant à préciser les visées de la recherche, n'a obtenu aucune réponse. Pour cette raison, cet article ne porte donc que sur les entretiens menés en France.

1. Au moment de notre enquête, fin 2022, le collectif B. revendiquait l'adhésion d'environ 250 familles.
2. Les parents du collectif B. étant pour la plupart en conflit avec leurs enfants, il était presque toujours formellement exclu que nous entrions en contact avec ces enfants. La seule mère à nous l'avoir autorisé est la mère d'une jeune fille, âgée de 22 ans, qui se présente comme « désisteuse », ayant fait un *coming out* à l'âge de 17 ans avant de se raviser, aujourd'hui convaincue d'avoir été manipulée par les « mouvements transactivistes ».
3. Pour un regard sur la non-linéarité des trajectoires d'affirmation de genre des enfants et des adolescent-es, voir Annie Pullen-Sansfaçon, Denise Medico, Frank Suerich-Gulick et Julia Temple-Newhook, « "I knew that I wasn't cis, I knew that, but I didn't know exactly" : Gender identity development, expression and affirmation in youth who access gender-affirming medical care », *International Journal of Transgender Health*, 21(3), 2020, p. 307-320.

Démarche et positionnalité

Lors des premiers contacts avec le collectif B., amorcés par Nicolas Sallée, sa fondatrice, qui se présentait dans sa réponse comme une « scientifique féministe de gauche », exprimait sa méfiance à l'égard des sciences sociales et, plus spécifiquement à l'égard du Canada, la faisant « douter de [notre] posture, compte tenu de l'attitude générale du Canada sur ces questions » : « Je ne vous demande pas de partager notre opinion à 100 %, bien évidemment. Mais si vous étiez convaincu que nous serions de méchantes extrémistes, alors ça ne serait pas la peine que nous discussions. » Notre réponse – lui rappelant les fondements de notre enquête, basée sur une démarche inductive qui ne présume rien, *a priori*, des trajectoires, des discours et des pratiques que nous découvririons à l'occasion des entretiens – l'a décidée à diffuser, par courriel, une lettre de sollicitation auprès des membres de son collectif. Tous les entretiens ont été menés par Nicolas Sallée, homme blanc et cisgenre de 40 ans, professeur d'université, en couple hétérosexuel et père de deux jeunes enfants. Ces informations sont loin d'être anecdotiques. Dans un contexte de méfiance relative à l'égard de l'enquête et de ce que les enquêté·es pouvaient percevoir de ses partis pris épistémologiques, ces caractéristiques sociodémographiques, plus ou moins sciemment performées lors des premiers contacts, puis

au fil des entretiens, ont contribué à faire du sociologue un interlocuteur légitime pour les parents. Ce dernier n'a jamais essayé de tromper les enquêté·es, adoptant une posture d'intervieweur distant, mais compréhensif des questions que l'éventualité d'une transition de genre est susceptible de provoquer pour un parent. Ce statut de parent s'est avéré crucial, créant une zone de familiarité avec les enquêté·es, qui n'hésitaient pas à l'interpeller comme parent, en souriant par exemple, sans lien nécessaire avec la question de l'identité de genre, des difficultés ordinaires (sinon récurrentes) rencontrées par un parent quand son enfant lui tient tête. Pour l'accompagner dans sa démarche, Nicolas Sallée a recruté comme auxiliaire de recherche l'une de ses étudiantes de maîtrise, Florence Giguère-Diaz, qui a transcrit une partie des entretiens et a participé à la production des premières analyses dans le cadre d'un séminaire de sociologie de la famille. Jeune femme trans de 30 ans, elle a non seulement apporté à la réflexion ses compétences de sociologue en formation, mais également ses connaissances, par son expérience, des enjeux qui entourent les parcours trans, les épreuves qui les jalonnent et les formes de rejet qui les traversent. L'écriture de l'article lui-même a été principalement assumée par Nicolas Sallée, en échange continu avec Florence Giguère-Diaz.

à gauche, etc.), en viennent à justifier leur scepticisme initial en s'appropriant un ensemble de savoirs (cliniques et féministes) qui les convainquent de la légitimité à (et de la nécessité de) s'opposer au désir de transition (jugé « immature ») de leur enfant, par devoir de protection. La deuxième partie de l'article décline la façon dont les parents d'enfants mineur·es, forts de cette conviction protectionnelle, déploient un ensemble de stratégies destinées à les faire changer d'avis en s'appuyant sur le pouvoir que leur confère l'exercice de l'autorité parentale. La troisième partie montre comment les parents d'enfants majeur·es perdent peu à peu ce pouvoir dont ils disposaient sur leurs enfants, et avec lui l'espoir de les faire changer d'avis. Cette double perte (de pouvoir et d'espoir), conjuguée à l'amorce, par leurs enfants, de premières démarches de transition, s'accompagne d'un triple processus d'infantilisation, de culpabilisation et de monstrualisation, qui se développe sur fond de sentiments de deuil, de colère et de dégoût transphobe.

Justifier son opposition : les savoirs constitutifs de la parentalité transsceptique

De la même manière que l'engagement dans une parentalité transaffirmative s'opère à travers une série d'apprentissages qui donnent du sens à l'éventualité d'une transition de genre de leur enfant, les parents qui s'y opposent ont appris à devenir transsceptiques. Cet apprentissage passe par l'appropriation d'un ensemble de savoirs dans le champ clinique et dans celui du féminisme, qui leur permet de se convaincre, par devoir de protection, de « la sagesse des restrictions » qu'ils et elles imposent (ou cherchent à imposer) à leur enfant²⁴. Parmi les parents, ce rôle est d'abord endossé par les mères, qui jouent un rôle de premier plan dans la gestion émotionnelle, relationnelle et pratique du *coming out* trans de leur enfant. Les pères ne sont pas absents, mais se placent en retrait relatif de leur conjointe, ou parfois ex-conjointe. Si ce constat vaut indépendamment de l'âge,

du sexe d'assignation de l'enfant ou de la position des parents sur l'éventualité d'une transition de genre de leur enfant, la surreprésentation, parmi les familles transsceptiques, d'adolescent·es ou jeunes adultes assigné·es filles à la naissance constitue – notamment pour les pères – un puissant levier de justification de cette division genrée des rôles. En témoignent les propos de Dimitri (50 ans, avocat d'affaire), dont le fils Noé (garçon trans de 18 ans) a annoncé à ses parents, trois ans plus tôt, son souhait d'être genré au masculin. Si Dimitri explique n'avoir jamais accepté de soutenir Noé dans son désir de transition, il précise que sa conjointe Christine (47 ans, psychologue clinicienne) a été « beaucoup plus affectée » par ce *coming out*. Il met alors en avant, pour l'expliquer, l'ancrage commun de Christine et Noé dans la féminité, mentionnant leur proximité commune au féminisme et l'importance de la relation mère-fille : « Quand ton enfant te dit “je veux plus être une femme, je suis un homme”, c'est beaucoup plus violent pour la mère. »

Christine consacre aujourd'hui une large partie de son temps au collectif B. : soutien individuel aux parents, rédaction de guides, réponses aux sollicitations médiatiques, *lobbying* politique, modération d'un forum d'entraide, etc. Elle coorganise aussi mensuellement, avec Dimitri, un groupe de parole ouvert à l'ensemble des parents, qui viennent y partager leur « souffrance ». De fait, le collectif B. constitue un important espace d'informations et d'entraide pour les parents transsceptiques. Dominique (54 ans, enseignante) évoque ainsi la création d'un groupe *WhatsApp*, visant à réunir certain·es membres du collectif qui, à l'image des parents d'enfants adultes, partagent des préoccupations communes. Elle mentionne aussi l'existence d'une rencontre bimensuelle avec deux pédopsychiatres, principalement destinée aux « nouveaux parents. [...] Il faut leur dire : “nous aussi on est passé par-là, on comprend”. » Mara (54 ans, orthodontiste) souligne ainsi avoir sollicité, après l'une de ces rencontres, un suivi individuel avec

l'une de ces deux pédopsychiatres, qui lui a permis de « raconter son histoire » et de « ré-entendre des statistiques sur le fait que beaucoup d'enfants changent d'avis » : « ça m'a beaucoup aidée ». Tout en bénéficiant du soutien psychologique dont ils estiment avoir besoin, les parents consolident, au gré de ces interactions, leurs convictions transsceptiques.

Protéger son enfant contre son mal-être supposé : une (re)lecture du *coming-out*

L'éventualité d'une transition de genre advient aux parents de façon diverse, et plus ou moins claire et explicite selon l'âge de leur enfant au moment où ces questionnements deviennent un enjeu au sein de la famille. Quand les enfants sont très jeunes, cette éventualité peut se présenter sous la forme d'indices que les parents sont alors tenus d'interpréter : une expression de genre non conforme, des questions qui sèment le doute, des crises ou une souffrance à décrypter, etc.²⁵ Si certains parents, dans une forme de *coming out* imposé, peuvent en venir à annoncer la transition de genre à leur entourage, plaçant ainsi l'enfant dans une visibilité qu'il ou elle ne contrôle pas toujours²⁶, d'autres peuvent au contraire ne pas voir, ou refuser plus ou moins consciemment de voir. Ces dispositions à (ne pas) voir se logent parfois au cœur des conflits qui opposent les parents à leur enfant. En témoigne le récit de Marie (52 ans), qui souligne la « profonde douleur » qu'elle a ressentie lorsque Ben (garçon trans de 27 ans) lui a fait part, un an auparavant, de sa transition à venir. Évoquant son conflit avec Ben, elle estime notamment que ce dernier « nie complètement [son] expérience de mère » quand il lui reproche de n'avoir pas perçu les « signes précoces » de sa non-conformité alors qu'il était, selon Marie, « une petite fille tout à fait normale ».

Plus les enfants avancent en âge, plus cette éventualité advient aux parents sous la forme d'une annonce. Si l'on peut alors parler d'un *coming out*, ce terme sous-tend une séparation trop nette entre le « secret » (dedans,

24. Dans son article princeps sur le paternalisme, Gerald Dworkin définit ainsi le « paternalisme parental » comme « un pari du parent sur la reconnaissance ultérieure par l'enfant de la sagesse des

restrictions » (G. Dworkin, « Paternalism », art. cité, p. 76).

25. Les exemples sont nombreux. Il peut s'agir d'un·e enfant (assigné·e garçon) qui réclame des robes et interroge ses parents

sur la possibilité de devenir une fille, ou d'un·e autre (assigné·e fille) qui au contraire les refuse, multiplie les crises quand on lui en offre et pose des questions qui étonnent (« Papa, je veux être un garçon, est-ce qu'y

a une baguette magique pour changer ? »).

26. Tey Meadow, *Trans Kids. Being Gendered in the Twenty-First Century*, Berkeley, University of California Press, 2018.

in) et la « révélation » (dehors, *out*)²⁷. Manquant souvent des mots pour se décrire, les jeunes trans cherchent d'abord à se comprendre, le long d'un processus continu qui mêle travail sur soi (*coming into oneself*) et dévoilement (*coming out*)²⁸ : au fil de ces trajectoires, il n'est d'ailleurs pas rare que les jeunes trans fassent un premier *coming out* gay, lesbien ou bisexuel avant de se poser des questions sur leur identité de genre. Si les parents tendent généralement, face à l'enquêteur, à banaliser l'importance des *coming out* relatifs à l'orientation sexuelle, ils évoquent avec plus de gravité les *coming out* trans. En témoigne le récit de Cynthia (47 ans, artiste céramiste), fermement opposée à la transition de genre de Sam (16 ans, assigné fille à la naissance). Deux ans auparavant, tandis qu'il venait d'avoir 14 ans, Sam confie à Cynthia et à son père son désir de transition de genre :

« C'était l'été 2020. Et donc, elle est dans la voiture, elle passe son temps sur son téléphone. [...] Au bout d'un moment je lui dis : "Tu vas arrêter, tes clics clics c'est insupportable, tu nous parles pas." [...] Et là, elle me dit : "Il faut que je vous dise un truc, je me sens pas bien dans mon corps, je voudrais que vous fassiez comme les scouts, que vous m'appeliez comme un garçon et que vous m'appeliez de mon nouveau prénom." Donc là on... [...] J'ai dit à son père de s'arrêter, je suis descendue de la voiture, j'ai respiré un coup, j'ai fait trois tours, je suis remontée dans la voiture, on a redémarré et je lui ai dit : "Écoute j'entends, ok. [...] J'entends que tu te sens pas bien dans ton corps. Ça tombe bien, t'as déjà un thérapeute qui te suit. Donc tu vas continuer d'aller la voir et puis c'est avec elle que tu vas discuter de cette question. » (Cynthia, 47 ans)

Cet extrait montre d'abord le choc ressenti par de nombreux parents lorsqu'ils se trouvent confrontés, pour la première fois, aux questionnements de leur enfant sur son identité de genre – et cela, qu'ils en viennent ensuite à soutenir ou à s'opposer à l'éventualité d'une transition de genre. Mais cet extrait, marqué par le récit d'une distance entre l'enfant et ses parents

que provoquerait le rapport de Sam à son téléphone portable, dit aussi quelque chose de la lecture rétrospective que Cynthia fait de son *coming out*, qu'elle attribue – entre autres éléments – à une fréquentation excessive des réseaux sociaux durant le confinement du printemps 2020 : « On apprendra plus tard, comme la majorité des parents, qu'au lieu de faire des maths elle était sur *Discord*. »

À la suite du *coming out*, les parents cherchent à donner du sens à ce qui leur paraît *a priori* impensable²⁹. Estelle (46 ans, professeure d'université) raconte ainsi avoir « passé trois semaines, jour et nuit, à lire sur tout ça » après que Charlie (16 ans, assigné fille à la naissance) lui a fait part pour la première fois, à l'âge de 15 ans, de questionnements sur son identité de genre : « Je pouvais pas bosser, je faisais que ça, jour et nuit je lisais, je lisais, mon mari il... ce qu'il faisait c'est qu'il venait me chercher pour que j'aïlle me coucher à deux heures du matin. » Les parents découvrent un champ de controverses, des productions scientifiques et militantes, des sites internet, des blogs, des documentaires et des vidéos dont ils s'approprient les éléments en fonction de leur *a priori* de départ. Ainsi Estelle raconte-t-elle avoir eu « l'impression de sombrer dans le complotisme » quand elle découvre que des « firmes pharmaceutiques financent les lobbys LGBT » et « instrumentalisent le mal-être des ados ». Cynthia explique, de son côté, avoir découvert la transidentité comme un phénomène réservé à « des adultes » qui, « avec un processus long, se disent [qu'ils et elles n'arriveront] pas à vivre autrement ». Renvoyant Sam à son « immaturité » (« elle va avoir 17 ans, mais elle a 12 ans d'âge mental »), elle décrit au contraire, pour ce dernier, une « crise d'adolescence » : « Là, on est avec des mômes qui, du jour au lendemain, disent : "Bah en fait, moi, ça me gonfle ! [...] J'aime pas les jupes à fleurs, j'aime pas le rose, j'suis pas dans les codes féminins, donc je suis un mec." »

Étant cette idée d'« immaturité », les parents transseptiques dépeignent, en entretien, la soudaineté supposée

du désir de transition de leur enfant, qui ferait irruption dans la vie familiale de manière à ce point inattendue qu'il justifierait le scepticisme des parents. Se remémorant le *coming out* de Noé, alors âgé de 15 ans, à l'occasion de ce qu'elle dépeint comme un banal apéritif organisé avec des ami-es de la famille, Christine conclut son récit en renvoyant Noé – par un terme ironiquement affectueux – à son statut d'enfant, ou d'adolescent-e immature³⁰ : « On va en reparler, poussin. » Estelle raconte de son côté que Charlie, un an avant son *coming out*, « était en bikini sur la plage à draguer les mecs avec sa cousine, hyper sexy, hyper maquillée, hyper ce que vous voulez. [...] C'est pour ça que quand on nous dit que ça date de la petite enfance, je rigole ». Estelle décrit pourtant, plus loin dans l'entretien, les difficultés précoces rencontrées par Charlie, en particulier d'intenses « crises de rage » survenues dès l'âge de deux ans. L'une de ces crises convaincra ses parents, sur les conseils des urgences pédopsychiatriques de l'hôpital de leur ville, à entamer, au début de son adolescence, une mesure éducative volontaire auprès des services de l'Aide sociale à l'enfance (ASE). Ce suivi s'avérera crucial, puisque c'est auprès de son éducatrice que Charlie évoquera pour la première fois, quelques mois avant de le dire à ses parents, son désir de transition. Il s'agit moins, ici, de nous prononcer sur ce que vit Charlie, que nous n'avons du reste jamais rencontré, que de comprendre la lecture singulière qu'Estelle fait de sa trajectoire. Les difficultés vécues par Charlie sont perçues par sa mère comme la contrepartie de sa grande anxiété, corroborée selon Estelle par un quotient intellectuel au-dessus de la moyenne – une hypothèse qu'aurait confirmée, selon elle, une pédopsychiatre en libéral, interprétant la dysphorie de genre de Charlie comme « un prétexte [...] pour éviter d'affronter ses vrais problèmes ». Ce qui compte dès lors est la manière dont Estelle a progressivement consolidé, à partir de ses premières réactions, sa conviction que les questionnements de genre de Charlie sont le symptôme

27. Dans le sillage du travail d'Eve Kosofsky Sedgwick sur « l'épistémologie du placard », cette relativisation du dedans et du dehors constitue une question récurrente dans les études gays et lesbiennes. Pour une étude empirique récente sur la dimension

processuelle et itérative du *coming out* au sein de la famille, voir par exemple JhuCin Jhang, « Scaffolding in Family Relationships : A Grounded Theory of Coming Out to Family », *Family Relations: An Interdisciplinary Journal of Applied Family Studies*,

67(1), 2018, p. 161-175.

28. A. Pullen-Sansfaçon et al., « "I knew that I wasn't cis..." », art. cité.

29. Bernadette Wren, « "I can accept my child is transsexual but if I ever see him in a dress I'll hit him" : Dilemmas in parenting

a transgendered adolescent », *Clinical Child Psychology and Psychiatry*, 7(3), 2002, p. 377-397.

30. Ici, pour reprendre les catégories de Juliette Rennes, l'âge civil des enfants est supplanté par leur âge statutaire.

d'un malaise plus profond – écartant ainsi l'hypothèse inverse, selon laquelle le malaise serait la conséquence de son assignation au genre féminin.

En opérant une telle lecture (soudaineté du désir de transition, immaturité, mal-être sous-jacent, etc.), les parents rencontrés *via* le collectif B. se positionnent dans les controverses qui, avec une intensité renouvelée depuis la fin des années 2010, agitent le champ clinique sur le traitement de la non-conformité de genre des enfants et des adolescent·es. La publication, en 2018, d'un article de Lisa Littman³¹, professeure à l'École de santé publique de la *Brown University* de Rhode Island, a constitué un puissant révélateur – autant qu'un important catalyseur – de ces controverses. Cet article discute la catégorie psychiatrique de « dysphorie de genre », que la cinquième édition du manuel statistique et diagnostique des troubles mentaux (DSM-5) distingue selon l'âge auquel se seraient manifestés les premiers symptômes. À la « dysphorie de genre d'apparition précoce » (*early-onset gender dysphoria*), qui « commence dans l'enfance et se poursuit à l'adolescence et l'âge adulte », répondrait la « dysphorie de genre d'apparition tardive » (*late-onset gender dysphoria*), qui « survient autour de la puberté ou plus tard au cours de la vie » et qui concernerait principalement les personnes assignées garçons à la naissance³². Cherchant à rendre compte de l'importante hausse du nombre de filles assignées à la naissance, et notamment de jeunes filles adolescentes ou jeunes adultes référées à des cliniques de transition, Lisa Littman s'appuie sur des observations de 256 parents pour formuler l'hypothèse selon laquelle émergerait une troisième forme clinique : la « dysphorie de genre d'apparition rapide » (*rapid-onset gender dysphoria*). Dans cette dernière, la dysphorie

de genre apparaîtrait comme une stratégie d'adaptation, apprise dans des groupes de pairs ou sur les réseaux sociaux, qui permettrait à ces jeunes de faire face à un mal-être plus profond. Lisa Littman souligne alors que le désir de transition qui en découlerait « pourrait représenter une forme d'automutilation intentionnelle³³ ». Mara (54 ans) est ainsi convaincue qu'Adam (16 ans, assigné fille à la naissance) a été victime de ce qu'elle décrit comme un « recrutement » sur les réseaux sociaux. Elle évoque notamment le compte TikTok d'Adam, qu'elle a découvert, avec son conjoint, quelques jours après une importante dispute au cours de laquelle ce dernier, à l'âge de 15 ans, aurait crié à ses parents qu'il était un « garçon transgenre » :

« Elle était abonnée à des chaînes où des trans se coupaient les seins, se mettaient en scène après l'opération, ils conseillaient les autres : "comment faire", "comment changer de prénom", "comment..." Enfin des trucs horribles, à tel point que j'ai regardé deux trois trucs et je... j'ai plus voulu regarder, parce que c'était insupportable. Insupportable ! Le recrutement... Le recrutement en ligne d'enfants qui sont un peu, un peu perdus, parce qu'ils sont adolescents. » (Mara, 54 ans)

On peut faire l'hypothèse que le poids démographique croissant des adolescent·es et jeunes adultes assigné·es filles à la naissance au sein de la population trans joue un rôle moteur dans l'intensification récente des controverses sur les transitions de genre des mineur·es. À première vue, cette idée peut paraître contre-intuitive, tant la non-conformité de genre des enfants assigné·es filles, rangée sous des catégories communes (« *tomboys* », ou « garçons manqués »), est longtemps restée dans l'ombre de celle des enfants assigné·es garçons³⁴.

Cette invisibilité relative a cependant deux limites. La première concerne l'âge, divers travaux soulignant l'intensification des pressions à la conformité de genre que subissent les jeunes filles lors de leur entrée dans l'adolescence³⁵. La seconde, liée à la première, concerne les paniques morales historiquement répétées qui entourent les atteintes à la pureté supposée (sinon fantasmée) des jeunes filles, justifiant le déploiement de formes (étatiques, judiciaires, sanitaires et parentales) de paternalisme destinées à les protéger contre les mauvais usages de leur corps³⁶ : sexualité incontrôlée, prostitution juvénile, hypersexualisation, et désormais transidentité.

Protéger sa fille contre la dilution du sexe : une (re)lecture des liens entre sexe et genre

De façon complémentaire à cette relecture de la dysphorie de genre, les mères que nous avons rencontrées défendent une idée spécifique des liens entre sexe et genre, qu'elles opposent à « l'idéologie transactiviste », parfois aussi au « *wokisme* » ou à « l'extrême gauche », qui viendraient brouiller les repères biologiques et anthropologiques fondamentaux de leur enfant. Christine explique ainsi son refus de genrer Noé au masculin :

« Au bout d'un moment, la biologie ! La base... Elle aura beau se déguiser en mec, elle est une femme. Et ça finit là. Il y a des moments où j'ai douté, où je me suis dit, "si je le faisais". Mais ça n'a jamais duré très longtemps. C'est une fille, on va arrêter les conneries deux minutes. » (Christine, 47 ans).

Ces mères s'opposent alors à la légitimité de toute transition, sinon pour quelques « vrais trans » médicalement authentifié·es³⁷, et cela seulement à partir d'un âge avancé, qu'elles fixent parfois à 18 ans, d'autres fois à

31. Lise Littman, « Parent Reports of Adolescents and Young Adults Perceived to Show Signs of a Rapid Onset of Gender Dysphoria », *PLoS ONE*, 13(8), 2018, en ligne : <https://journals.plos.org/plosone/article?id=10.1371/journal.pone.0202330> (consulté en octobre 2025).

32. American psychiatric association, *Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders*, 5^e ed., 2022 [1952], p. 599.

33. L. Littman, « Parent Reports of Adolescents... », art. cité.

34. Sur la sur-visibilité des jeunes garçons

dans les critères, les discussions et les débats cliniques sur la non-conformité de genre des enfants, des années 1960 aux années 1990, voir Shannon Minter, « Diagnosis and treatment of GID in children », in Matthew Rottnek (dir.), *Sissies and Tomboys. Gender Nonconformity and Homosexual Childhood*, New York, New York University Press, 1999, p. 9-33 ; Karl Bryant, « Making Gender Identity Disorder of Childhood : Historical Lessons for Contemporary Debates », *Sexuality Research & Social Policy*, 3(3), 2006, p. 23-39. Voir

aussi N. Sallée et L. Raia, « Corriger le "mauvais genre"... », art. cité.

35. Jack Halberstam, « Oh Bondage up Yours ! Female Masculinity and the Tomboy », in M. Rottnek (dir.), *Sissies and Tomboys*, op. cit., p. 191-215.

36. Pour un travail classique, voir notamment Meda Chesney-Lind, « Judicial Paternalism and the Female Status Offender. Training Women to Know Their Place », *Crime and Delinquency*, 23(2), 1977, p. 121-130 ; pour un travail plus récent, et sur le cas français, voir Arthur Vuattoux,

Adolescences sous contrôle. Genre, race, classe et âge au tribunal pour enfants, Paris, Presses de Sciences Po, 2021.

37. Sur la légitimation de cette « épreuve d'authentification » dans l'histoire de la médecine trans' en France, voir Jean Bienaimé, *Les configurations de la médecine trans' en France (1950-1990). Pragmatique historique d'un dispositif hospitalier de changement de sexe*, thèse de sociologie, EHESS, 2025.

25 ans³⁸. Avant cela, elles défendent le principe d'une approche dite « d'attente vigilante » (*watchful waiting*). Se référant à Kenneth Zucker – psychologue et sexologue américano-canadien qui a joué un rôle central dans la légitimation, des années 1980 aux années 2000, d'une posture correctrice de la non-conformité de genre des enfants –, Christine souligne ainsi que « 60 à 80 % des enfants que tu suis avec une [telle] approche [*watchful waiting*], ils finissent par devenir des personnes homosexuelles ou continuer à être des personnes hétérosexuelles avec un rapport au corps qui est celui d'un garçon efféminé ou d'une fille *butch*. Et ça, on en a rien à foutre. » À la fixité du sexe biologique, ces parents articulent dès lors une ouverture à la variabilité des sexualités, voire des masculinités et des féminités³⁹. Comme Christine, Estelle explique ainsi avoir éduqué ses « trois filles » dans une distance critique à l'égard des caractéristiques stéréotypées de la « fille *girly* », tout en mettant en avant la présence, parmi ses ami·es, de « copines lesbiennes ». Cette articulation (fixité du sexe/variabilité du genre et des sexualités) renvoie ces mères à un courant du féminisme radical dit essentialiste, ou « femelliste⁴⁰ », que ses adversaires qualifient de *Terf*, pour *Trans-exclusionary radical feminism*. Ce courant, d'origine britannique, analyse l'oppression des femmes en tant que classe biologique, estimant que le vécu d'une femme est indissociable de la réalité biologique d'être née avec un corps féminin⁴¹. Si ce courant est le plus souvent utilisé pour justifier l'exclusion des femmes trans des espaces réservés aux femmes, sa rhétorique constitutive est mobilisée, dans notre cas, par les mères d'enfants assigné·es filles à la naissance. Pour elles, l'enjeu est de revaloriser, auprès de leur enfant, la féminité et la

fierté d'être une femme⁴². Ainsi, pour Estelle, si Charlie souhaite être genré au masculin, ce serait avant tout parce qu'il ne voudrait plus être une femme. Expliquant le comprendre, en raison notamment de l'oppression dont sont structurellement victimes les femmes, Estelle souligne ce qui lui semble être « la grande faille du féminisme » : « On n'a pas assez valorisé le fait d'être une femme... J'ai une poitrine, je vais allaiter et c'est des moments merveilleux. Ça fait des inégalités de carrière et c'est dégueulasse, mais allaiter mes enfants ça a été des moments magiques... Je l'ai pas assez dit à mes filles. »

Cet usage du féminisme permet à ces mères de se distinguer du conservatisme hostile aux dites « théories du genre », diffusé en Europe sous l'impulsion du Vatican au milieu des années 1990⁴³. En témoigne le cas de Christine, qui vit avec Dimitri dans un quartier bourgeois de Paris, et dont les trois enfants ont été principalement scolarisé·es dans des écoles privées catholiques, bien qu'elle se présente comme « plutôt athée ». En raison peut-être des doutes que pourraient laisser planer sa situation sociale et les choix qu'elle a opérés pour la scolarité de ses enfants, elle nous explique, à la fin de l'entretien, n'avoir rien à voir avec les « cathos réacs de la Manif pour tous ». Engagée dans une association d'aide aux personnes migrantes, où elle exerce comme psychologue, Christine exprime à plusieurs reprises, durant l'entretien, ses convictions féministes, en matière de partage des tâches domestiques ou de remise en cause des stéréotypes de genre : « Mon fils a fait de la danse classique, mes filles ont fait du foot. » Dans les faits, rien ou presque ne semble distinguer, sur le strict plan des origines sociales, ces mères transsceptiques de celles qui soutiennent leur enfant dans

sa transition de genre. Parmi les autres mères rencontrées *via* le collectif B., seule Mara (54 ans), orthodontiste, vit dans des conditions matérielles proches de celles de Christine. D'autres disposent d'un capital culturel important, comme Estelle (47 ans), professeure d'université, ou Dominique (54 ans) et Louise (46 ans), toutes deux enseignantes en lycée. Catherine (58 ans) et Marcelle (48 ans) occupent des positions intermédiaires dans la fonction publique. Cynthia (47 ans) est artiste céramiste, après une première carrière dans l'administration culturelle. Fille d'une femme de ménage et d'un père épicier, cette dernière insiste, dès le début de l'entretien, sur ses origines populaires et souligne son « ancrage à gauche ». Elle se décrit ainsi comme « sympathisante LFI⁴⁴ », quoiqu'elle ajoute avoir voté blanc aux élections présidentielles de 2022, expliquant ne pas pouvoir « voter pour un parti qui dit des absurdités au sujet des mineurs trans ».

Si la plupart de ces mères mentionnent une sensibilité féministe préalable aux questionnements de genre de leur enfant, rares cependant sont celles qui avaient déjà pleinement réfléchi à la question trans avant le *coming out* de leur enfant. Marie (52 ans) fait de ce point de vue figure d'exception. Engagée de longue date dans une grande association féministe, elle explique avoir atteint dès 2015, à l'occasion d'un débat interne sur l'annulation d'un événement jugé transphobe par une partie des militantes, ce qu'elle nomme « [s] on pic trans », désignant par ce terme le « moment où on arrête d'être dans l'empathie, la tolérance, l'inclusivité, parce qu'on comprend le caractère néfaste de cette idéologie pour notre combat ». Déjà à cette époque, son enfant Ben, alors jeune adulte et qui

38. Sur l'émergence récente du seuil de 25 ans dans les discours d'opposition aux transitions de genre des mineur·es, voir N. Sallée et L. Raia, « Corriger le "mauvais genre"... », art. cité.

39. Pour un regard sur la hiérarchisation des non-conformités qui a conduit à prévenir la transidentité tout en valorisant des formes normatives d'homosexualité, voir K. Bryant, « In Defense of Gay Children? "Progay" Homophobia and the Production of Homonormativity », *Sexualities*, 11(4), p. 455-475.

40. Voir en ligne le manifeste du mouvement « femelliste » lancé par Dora Moutot et

Marguerite Stern, publié le 9 janvier 2023 : <https://www.femelliste.com/manifeste-femelliste-feministe> (consulté en septembre 2025).

41. Pour une présentation synthétique, voir Ruth Pearce, Sonja Erikainen et Ben Vincent, « TERF wars : An introduction », *The Sociological Review*, 68(4), 2020, p. 677-698 ; ou plus récemment Serena Bassi et Greta LaFleur, « Introduction : TERFs, Gender-Critical Movements and Postfascist Feminisms », *TSQ – Transgender Studies Quarterly*, 9(3), 2022, p. 311-333. Dans son dernier livre sur la structuration mondiale d'une rhétorique anti-gendre, Judith Butler

consacre un chapitre à cette question : « Les TERF et la question du sexe en Grande-Bretagne », in J. Butler, *Qui a peur du genre ?*, Paris, Flammarion, 2024, p. 195-245. Pour un regard général sur les liens entre le féminisme et les questions trans, voir Alexandre Baril, « Sexe et genre sous le bistouri (analytique) : interprétations féministes des transidentités », *Recherches féministes*, 28(2), p. 121-141.

42. Presque toutes les mères qui ont revendiqué leur féminisme pour s'opposer à la transition de genre de leur enfant ont aussi à un moment de l'entretien, sans qu'on ne leur pose la question, exprimé

leur critique du port du voile et de l'assujettissement supposé des femmes voilées à l'islam politique.

43. Sara Garbagnoli, « Against the Heresy of Immanence : Vatican's "Gender" as a New Rhetorical Device Against the Denaturalization of the Sexual Order », *Religion & Gender*, 6(2), p. 187-204 ; voir aussi David Paternotte, Roman Kuhar, « L'"idéologie du genre" en mouvement », in D. Paternotte et R. Kuhar (dir.), *Campagnes anti-genre en Europe. Des mobilisations contre l'égalité*, Lyon, PUL, 2018, p. 11-36.

44. La France insoumise.

**HANDS OFF
OUR KIDS**
#1MillionMarch4Children

**PROTECT
OUR
CHILDREN**

WWW.HANDSOFFOURKIDS.CA **#1MILLIONMARCH4CHILDREN**

MOUVEMENT CANADIEN d'opposition aux politiques « SOGI » (*sexual orientation & gender identity*), appelant les adultes à défendre les enfants d'une supposée « idéologie du genre ». Si ce cadrage protectionnel est analogue à celui observé dans notre enquête, il est ici porté par un mouvement ancré dans une rhétorique conservatrice et religieuse distincte de celle des parents que nous avons rencontrés.



MISE EN SCÈNE d'un corps adulte, jetant des objets associés à une transition de genre (seringues, hormones, *binder*). Ce geste symbolise les pratiques d'opposition parentale d'élimination des signes matériels de la transition au nom d'une protection revendiquée de l'enfant.

selon sa mère « savait quelle était [sa] position sur la question », commence à s'éloigner d'elle. N'ayant pu rencontrer Ben, il n'est pas simple de savoir ce que recouvre précisément le conflit qui l'opposait à sa mère, mais il semble que le militantisme de Marie se soit immiscé au cœur de leur relation. Marie se souvient ainsi que Ben, en couple lesbien quand il avait 18 ans, la jugeait « lesbophobe », ce qu'elle estime être un « non-sens » alors qu'elle explique s'être justement battue, en luttant contre les revendications trans, « pour la préservation des espaces lesbiens ». Quelques années plus tard, tandis que Ben est âgé de 24 ans, il charge sa petite sœur d'annoncer à leur mère sa transition et son nouveau prénom. Un an avant ce *coming out*, Marie raconte avoir, plus encore qu'auparavant, médiatisé ses positions en acceptant de participer au webinaire d'une organisation féministe internationale reconnue pour ses positions hostiles aux revendications trans : « Et je crois... Enfin je suis sûre qu'elle les a écoutés, ces webinar. Ils sont sur *Youtube*, on peut... Donc, elle a dû écouter le webinaire où je parlais et elle a dû en conclure que j'étais transphobe. » Jugeant cette accusation « ridicule », Marie souligne alors que son féminisme, ouvert à la possibilité qu'existe une minorité de « vraies personnes transsexuelles », consiste à défendre la condition de « femme » contre la « dilution transactiviste » qu'elle subirait, et qui menacerait l'équilibre psychique de Ben. Pour Marie comme pour les autres mères rencontrées, ce rapport au féminisme prolonge alors le cadrage protectionnel de leur opposition à la transition de genre : il ne s'agit plus seulement de protéger son enfant, mais de protéger sa fille, et plus généralement la condition de « femme ».

S'opposer à son enfant mineur·e : l'espoir d'un renoncement à venir

La relecture parentale du *coming out* permet donc aux parents transseptiques de réaffirmer leur ascendance dans les rapports d'âge et de filiation : convaincus que leur enfant est trop « immature » pour savoir ce qui serait

bon pour soi, ces parents se persuadent qu'il ou elle reconnaîtra plus tard la « sagesse » de leur posture⁴⁵. Cette conviction justifie, pour eux, la nécessité morale de s'opposer à la transition, en cherchant à en retarder les démarches et à faire revenir l'enfant à la raison. Si les parents transseptiques ne sont pas imperméables à la norme d'éducation concertée, ils jugent cependant nécessaire de mettre en suspens ce qu'ils perçoivent comme ses « excès », voire ses « dérives ». Retraçant *a posteriori* le parcours de Julien (26 ans), Dominique (54 ans, enseignante au lycée) estime ainsi avoir été trop loin dans « l'éducation libérale », son fils étant désormais lui-même, selon elle, « dans la bienveillance et l'éducation positive » : « Et nous les enseignants, on voit les limites de ça hein, il faut jamais contrarier, jamais dire du mal. Moi, avec mes élèves adolescents, je suis au bout de ma vie, maintenant il faudrait tout tolérer. »

Ces pratiques d'opposition se manifestent avec une acuité singulière quand les enfants n'ont pas encore amorcé leur transition médicale, les parents conservant l'espoir d'un renoncement futur. C'est notamment le cas quand les enfants sont encore mineur·es : en raison du pouvoir dont ils disposent sur la vie de leurs enfants, les parents se convainquent de pouvoir changer le cours de leurs trajectoires. Mara (54 ans) se félicite ainsi qu'elle et son conjoint aient été « catégoriques », dès le départ, quand leur enfant, à l'âge de 15 ans, leur a fait part de son désir de transition. Elle y voit même la cause de signes, qu'elle juge encourageants, d'un « cheminement » d'Adam qui, aujourd'hui âgé de 17 ans, se dirait désormais « non-binaire » et non plus « garçon transgenre » : « J'aurais aimé sauter cette étape [*rire*], qu'elle me dise que c'est une fille [...]. Mais si elle a besoin de ça, bon. » Ce refus catégorique d'envisager toute éventualité d'une transition de genre, à distance des préceptes de ce qu'elle décrit elle-même comme « l'éducation bienveillante », expliquerait selon elle que, dans les mois qui ont suivi, Adam ait cherché à se rapprocher d'elle (elle évoque notamment, à plusieurs reprises, des « câlins » qu'elle n'avait

plus l'habitude de recevoir) : « Y a un phénomène qui s'est passé, elle a eu peur... Elle a eu peur d'un désamour, elle a eu peur. » Cynthia (47 ans) s'en veut quant à elle d'avoir « toléré », avec son conjoint, que Sam parle de lui au masculin : « C'est la seule chose qu'on tolère, mais je pense qu'on n'aurait pas dû. » Parlant du moment où, comme le raconte aussi Mara, elle a jeté le *binder*⁴⁶ de Sam à la poubelle, Cynthia interroge plus généralement son rapport à l'éducation : « Elle s'est achetée un *binder*... [...] La première fois qu'elle l'a mis au sale, je l'ai jeté à la poubelle. Elle l'a jamais revu, elle me l'a jamais réclamé. Parfois, je me demande si elle n'attend pas qu'on lui dise non, si on n'a pas été des parents un peu trop gentils. » Faisant référence au statut de parent de l'enquêteur⁴⁷, elle monte alors en généralité : « Repensez à ça ce soir, quand vous allez rentrer. [*rire*] Est-ce qu'on n'est pas une génération de parents qui avons été trop sympas avec nos enfants ? Est-ce qu'on a donné assez de limites ? » Ainsi décidés à tenir tête à leurs enfants, les parents peuvent aussi tenter d'agir sur leurs réseaux de sociabilité qu'ils jugent problématiques. Mara, qui explique avoir découvert le désir de transition d'Adam en accédant à son compte *TikTok*, a ainsi fait ce que, juge-t-elle, « peu de parents osent faire », en installant sur le téléphone d'Adam une application destinée à bloquer tout accès à ses réseaux sociaux.

Quand les enfants sont mineur·es, comme c'est le cas d'Adam (17 ans) et Sam (16 ans) au moment où nous rencontrons leurs mères, les prises des parents sur la vie de leurs enfants sont accentuées par l'exercice de l'autorité parentale – en France, la plupart des démarches de transition étant conditionnées à l'accord des deux parents. Ainsi en est-il de l'accès à un traitement hormonal, mais également du changement de prénom et de mention de sexe à l'état civil et à l'école. Les parents peuvent alors entrer en conflit avec certaines institutions pour les rappeler à la loi, et à la primauté de leur autorité. En apprenant que Sam était genré au masculin dans le groupe de scoutisme qu'il fréquentait depuis plusieurs années, Cynthia

45. Gerald Dworkin (dans « Paternalism », art. cité, p. 76) nomme « *future-oriented consent* » (ou « consentement orienté vers l'avenir ») ce principe moral constitutif du « paternalisme parental ». 46. Un *binder* est un sous-vêtement en tissu extensible ou élastique conçu pour aplatir et comprimer les seins. 47. Les entretiens ont été menés par Nicolas Sallée. Voir encadré « Démarche et positionnalité », p. 96.

a ainsi décidé de « monter au front », jusqu'à appeler le « ministère de la Jeunesse et des Sports ». Quelques mois plus tard, et malgré l'intervention du ministère, Cynthia a décidé de désinscrire Sam de son groupe, en raison des mauvaises influences qu'il y aurait subi, notamment de la part d'un chef scout lui-même trans. Mara, apprenant qu'Adam était généré au masculin dans son école, par ses ami·es comme par plusieurs de ses professeur·es, évoque une démarche semblable auprès de son lycée. Constatant que « rien n'avait changé » malgré un premier rendez-vous avec le proviseur, elle raconte un vif échange avec la professeure principale d'Adam : « Je l'ai carrément engueulée. [...] Je lui dis "vous vous rendez compte que... [...] que vous êtes hors-la-loi, que vous devez respecter l'état civil, que je vais vous faire un procès". Je l'ai déchirée, totalement déchirée alors que c'était une gentille prof de 30 ans. » Quelques jours plus tard, un courriel du proviseur, mentionnant un « rapport au rectorat » en raison de l'« attitude menaçante » de Mara, convainc cette dernière de changer Adam d'établissement, ainsi que d'entamer une poursuite judiciaire contre le rectorat. Malgré l'intervention d'un médiateur du rectorat, et malgré les coûts que représente cette démarche judiciaire (« l'avocat nous a dit que, pour aller jusqu'au bout, ça va coûter 7 000 euros »), Mara, encouragée par d'autres mères du collectif, n'envisage pas d'abandonner la procédure :

« J'ai eu un rendez-vous avec le médiateur quelques jours après le changement d'établissement. Il m'écoute et il me dit : "Bah écoutez, madame, votre problème est résolu, puisque l'enfant a changé d'établissement." Et moi j'ai dit : "Vous trouvez que mon problème est résolu ? [...] Vous ne trouvez pas que y a un gros problème chez vous [...], que vous respectez pas les lois qui sont écrites noir sur blanc en France ?" [...] La démarche est en cours [...] Je sais plus où ça en est, je suis fatiguée mais Christine me dit que ce serait bien d'aller plus loin. » (Mara, 54 ans)

Quand ils espèrent encore pouvoir faire changer d'avis leur enfant, les parents se mettent en quête d'un suivi psychologique ou psychiatrique destiné à traiter les causes qu'ils supposent être sous-jacentes à son mal-être et, par ricochet,

à son désir de transition. Les parents trient alors, parmi les psychiatres, ceux qu'ils jugent être bons ou mauvais. Estelle s'inquiète ainsi que la pédopsychiatre de Charlie soit « *transfriendly* », comme elle l'aurait découvert sur le site BDDTrans, avant d'être « rassurée » par ses premières conclusions. Mara, de son côté, profite des réseaux de son conjoint pour trouver un psychiatre qu'elle tient tout de même à rencontrer au préalable :

« Je voulais pas l'envoyer chez un psy qui dit amen à tout ce qu'un enfant raconte et donc on s'est assuré de son point de vue.

Nicolas : Sur la question de la transidentité en particulier ?

Oui, voilà, voilà, il nous a dit texto que c'est un... Donc il est psychiatre et psychanalyste. [...] Il a un pôle universitaire où il reçoit des étudiants en consultation, quelque chose comme ça, et donc il est forcément au courant de ce genre de problème. [...] Et il nous a expliqué que tout ça ce sont des symptômes. Tout ce qu'elle a c'est des symptômes et que tout ça, ça va être réglé voilà. Donc il était, comment dire, de notre côté, il était pas... ce que j'appelle endoctriné. »

Si les parents transsceptiques rompent avec le régime de l'éducation concertée, ils le reprennent aussi en partie. Leurs pratiques d'opposition (tenir tête à son enfant, contrôler ses socialités, orienter sa trajectoire de soin, s'engager auprès des institutions, etc.) s'accompagnent ainsi de tentatives de maintenir, autant que possible, un lien de qualité avec leur enfant. Pour cela, ils se donnent comme règle générale de ne jamais évoquer en sa présence la question de l'identité de genre. Reprenant une analogie fréquemment mobilisée par les parents transsceptiques, Cynthia estime qu'il faut agir avec son enfant comme avec une personne sous « emprise sectaire » : toute confrontation directe pourrait empirer la situation, leurs enfants étant d'abord victimes de quelque chose qui les dépasse, et qu'ils comprendraient fondamentalement mal. Cynthia regrette alors ces moments ponctuels où elle « craque », provoquant un conflit avec Sam :

« J'ai dit un truc comme "ah oui, c'est ressenti, c'est vrai que de nos jours le ressenti prime sur la science". [...] Et puis "c'est comme la Sainte Vierge, je sens qu'elle est en moi", sachant que je

suis athée. Elle a bien compris l'allusion.

[...] J'aurais pas dû le dire, on s'est pris la tête là-dessus. » (Cynthia, 47 ans)

Les parents cherchent alors à convaincre leur enfant plus indirectement. Cynthia compte, par exemple, sur le lien de Sam avec ses deux sœurs pour que ce dernier « revienne à la raison ». Elle évoque notamment un concert que ses enfants sont allés voir ensemble, la veille de notre rencontre, au retour duquel Sam, visiblement heureux, serait venu prendre sa mère dans les bras tout en utilisant le féminin : « et elle m'a dit "merci, je suis vraiment trop content, je suis vraiment trop contente". Elle s'est reprise ». Mara, de façon similaire, pense que le grand frère d'Adam pourrait jouer un rôle, bien que ses premières tentatives d'intervention se soient montrées infructueuses. Mettant à profit son important capital économique, Mara raconte avoir en outre multiplié les vacances dans les « grands espaces » pour « aérer » l'esprit d'Adam. Elle souligne notamment « un tour en Namibie » qui « a fait beaucoup de bien » à sa famille, d'autant que l'observation des animaux aurait indirectement permis d'aborder les questions liées au sexe et au genre : « Le guide, sans savoir du tout notre histoire, évidemment, arrêta pas de dire : "Et le mâle, il fait ci et la femelle fait ça." Donc je trouvais ça bien de voir que [...] dans le règne animal, bah y a pas d'interrogation hein, c'est la biologie qui prend le dessus. »

Faire face à la transition de son enfant majeur·e : deuil, colère et dégoût transphobe

L'espoir de Mara, tout comme celui de Cynthia et Estelle, est fortement lié au jeune âge de leurs enfants, encore mineur·es au moment des entretiens. Témoignant du rôle que joue la structure des rapports d'âge et de filiation dans ces pratiques d'opposition, la majorité civile – et les perspectives d'émancipation des enfants qu'elle renferme – apparaît pour les parents comme un horizon sombre et inquiétant : « c'est le décompte », souligne Cynthia. Rassurée que Sam « ne [veuille] pour le moment pas partir de la maison », elle évoque ces familles dont « les gamins [...] partent de chez leurs parents à 18 ans [et] se retrouvent avec le groupe LGBTQ machin [...] à se faire des shoots de testo au lieu de fumer des pétards ».

Au moment où nous rencontrons Christine, ses relations avec Noé, qui vient tout juste d'avoir 18 ans, se sont largement dégradées. Convaincue que son enfant « traîne une pathologie », elle en veut à Noé de « pourrir l'ambiance » à la maison, et ironise sur sa transition à venir : « elle a 18 ans, je ne suis pas dans un contrôle absolu. [...] C'est ce que j'appelle le droit de faire de la merde, et c'est son droit le plus strict. Et moi, mon devoir était de la protéger tant qu'elle était mineure. » Estimant que « [son] combat est fini », elle refuse pourtant catégoriquement de genrer Noé au masculin, tout en le culpabilisant de la souffrance qu'occasionnerait son désir de transition :

« On n'a jamais accepté, on n'acceptera pas. On a fait... En fait, tu peux le faire à l'extérieur, on en a rien à foutre. Nous, on t'a choisi A. [le prénom de Noé à la naissance]. On a mis des mois à choisir ce nom. Tu es née fille, tu es une fille. Après tu peux te déclarer autre chose. Alors évidemment, elle a commencé à faire les papiers à l'état civil. Et évidemment, elle est allée jusqu'au bout de rien. Elle est très désorganisée, mais je lui ai... Et en fait, il y a une scène terrible où elle m'a dit : "je vais changer mon prénom, je vais changer mon état civil". Et là je lui dis : "si tu fais ça, tu me tues en tant que mère [...], tu tues l'enfant auquel j'ai donné naissance". » (Christine, 47 ans)

Cette dégradation des relations se déploie sur fond d'une intense épreuve émotionnelle. Celle-ci est en partie liée à la relecture que les parents font du désir trans de leur enfant. Convaincue par les thèses de Lisa Littman, Dominique (54 ans) est ainsi persuadée que Julien (26 ans) rejoue, avec sa transition, le décès tragique de son père quand il avait 12 ans, qu'elle raconte, dès les premières minutes de notre échange, dans un récit entrecoupé de pleurs.

Mais l'expérience de Dominique illustre aussi un phénomène plus général. On a dit plus haut le choc que représentait, pour une majorité des parents, la première confrontation avec l'éventualité d'un parcours de transition. Pour les parents qui

acceptent de soutenir leur enfant dans sa transition de genre, ce choc peut se transformer en sentiment de « deuil » lors des premières démarches de transition⁴⁸ : deuil du prénom, des photos d'enfance, du sexe assigné à la naissance et de l'ensemble des projections qui lui étaient associées (une relation mère/fille, ou mère/fils). Le chemin vers la parentalité transaffirmative consiste dès lors à surmonter ce sentiment de deuil, sinon à produire un « travail émotionnel⁴⁹ » destiné à le transformer en joie ou en « fierté⁵⁰ ». Pour les parents qui, au contraire, s'opposent à la transition de genre de leur enfant, chaque démarche de transition est susceptible de raviver ce choc initial. Dominique (54 ans), qui explique suivre une thérapie depuis deux ans et demi, souligne que son sentiment de deuil ne fait que s'accroître avec le temps, renforcé par les effets corporels et interactionnels des premières démarches de transition : « je suis encore très fragile, c'est-à-dire que j'ai beaucoup de mal à vivre sans ma fille ». Elle exprime ce sentiment de deuil avec douleur et violence, en évoquant l'hystérectomie de Julien⁵¹ qu'elle a apprise par mégarde de sa mutuelle santé alors qu'elle n'avait pas vu son fils, alors âgé de 25 ans, depuis près de trois ans. Cet extrait témoigne, avec force, des formes de « somatisation⁵² » que développent les parents transseptiques quand ils se trouvent confrontés à la condition minoritaire de leur enfant :

« C'était fin novembre [...], j'ai reçu un coup de fil de ma mutuelle santé et en fait ils se sont trompés. Ils ont pas vu que ma fille était plus avec moi sous ma couverture familiale, elle était devenue majeure, elle était indépendante. Et la dame m'a dit : "Votre fils m'a envoyé son devis pour son opération à l'hôpital S. [...] il faudra qu'il m'envoie la facture acquittée." Et là, je ne savais pas de quoi il était opéré mais je vous promets, j'ai raccroché le téléphone [...] et j'ai senti qu'on m'arrachait le ventre. Mais c'est une sensation physique, vraiment... Je sentais qu'on m'ouvrait les entrailles, comme si on sortait tout ce que j'avais à l'intérieur. [...] J'avais l'image d'une table blanche, on mettait tout, tout devant moi,

tout tout ce que j'avais à l'intérieur de mon ventre, et c'était plein de sang. Et voilà, c'est ce que j'ai ressenti, comme si on l'avait ouvert avec un couteau de boucher. [...] Et juste après, j'ai appelé son petit frère, il me dit "oui, elle se fait enlever l'utérus et les ovaires aujourd'hui" [elle pleure]. » (Dominique, 54 ans)

Les parents cherchent toutefois à maintenir des liens avec leur enfant, qu'ils expliquent continuer à aimer malgré la douleur que leur transition de genre leur inflige : « je lui ai dit que mon amour pour elle, il était infini [...], qu'elle resterait mon bébé pour toujours. [...] Mais après, c'est tellement difficile parce que moi, je ne connais pas cette personne. La voix, c'est plus la même. » Dans l'économie familiale, ce sont les parents de Dominique, jusqu'au décès de son père quelques semaines avant l'entretien, et le petit frère de Julien qui sont chargés de maintenir les liens, bien qu'aucun d'eux, ajoute Dominique, n'ait « vraiment compris » le sens de cette transition : « pour mon petit, c'est très compliqué... Il dit que c'est très dur, parce qu'il était très proche de sa sœur. C'est sa grande sœur, quoi. » Dans la famille de Noé, c'est Dimitri, son père, qui joue ce rôle. Noé ayant aujourd'hui son propre appartement, proche de la classe préparatoire où il poursuit ses études, il ne rentre chez lui qu'occasionnellement. Dimitri explique avoir avec lui « un déjeuner de temps en temps » pour échanger sur « ses études, ce qui se passe, etc. » S'il maintient les liens, Dimitri évoque aussi sa grande appréhension des conséquences à venir, sur l'apparence physique de Noé (voix, pilosité, etc.), du traitement hormonal que celui-ci envisage alors d'entamer. Il craint, face au « choc » qu'une telle transformation corporelle pourrait occasionner, une « rupture de liens » qu'il dit observer chez de nombreux parents quand leur enfant, devenu adulte, entame une transition médicale (hormonale et/ou chirurgicale). De façon similaire, Marie explique qu'en raison de ses liens dégradés avec Ben, c'est son ex-conjoint qui est chargé de maintenir les liens : « il est plus tenu au courant, il arrive à la voir, mais

48. Mel Constantine Miso, « Grieving the Transgender (Assumed-Cisgender) Child : What Gendered Mourning Among Midwestern Parents Tells Us About Familial Cisnormativity and Creating Livable Trans

Futures », *Bulletin of Applied Transgender Studies*, 1(3-4), 2022, p. 211-233.
49. Arlie Russell Hochschild, *Le prix des sentiments. Au cœur du travail émotionnel*, Paris, La Découverte, 2017.

50. E. Rahilly, *Transaffirmative Parenting*, op. cit., p. 191.

51. L'hystérectomie est une opération qui consiste en l'ablation chirurgicale de l'utérus.

52. C. Masclet, « Devenir parents... », art. cité, p. 80.

il s'arrache les cheveux lui aussi, enfin il dit que c'est un visuel épouvantable et que c'est n'importe quoi ».

L'entretien avec Marie, qui ne voit plus Ben depuis près de deux ans au moment où l'on se rencontre, dit bien toute l'ambivalence des parents à l'égard de leurs enfants adultes. Cherchant à maintenir un lien (*via* son ex-conjoint, ainsi qu'en lui envoyant régulièrement des courriers), elle explique avoir arrêté de prendre toute position publique sur les questions trans, et avoir consenti à le genrer au masculin la dernière fois qu'ils s'étaient vus. Elle ne justifie cependant pas ces décisions par la volonté d'accepter sa transition, qu'elle juge relever d'une « idéologie mortifère », mais en raison de ce qu'elle estime être l'attitude recommandée face à toute dérive sectaire : « Je fais comme on fait avec les enfants qui sont pris dans la scientologie, c'est-à-dire qu'il faut faire semblant d'adhérer au système pour pouvoir garder le contact. » Ce maintien – fragile – des liens s'accompagne d'un sentiment de colère à l'égard de son enfant, dont elle juge qu'il la « maltraite », ainsi que d'une expression de dégoût : « Elle prend de la testo, elle a la voix basse, elle a des poils partout. C'est affreux... Devoir se bousiller comme ça, c'est un massacre. » Ce double sentiment, de colère et de dégoût, marque le récit des quatre autres parents dont les enfants ont amorcé une transition médicale (hormonale et/ou chirurgicale). Dominique (54 ans) évoque ainsi le « choc émotionnel » qu'elle a ressenti, quelques semaines avant notre entretien, lorsqu'elle a revu Julien à l'occasion d'un enterrement, quatre ans après l'avoir vu pour la dernière fois : « Bon elle a de la barbe, elle a de la moustache, elle s'habille en garçon, elle s'est fait enlever les seins. [...] Ça a été extrêmement violent pour moi... J'ai quitté une jeune fille et j'ai retrouvé une personne qui, à mon sens, n'est pas un garçon. [...] Julien, c'est une ado qui n'a jamais réussi à se comprendre. »

Contrariant le cadrage protectionnel de leur opposition à la transition de genre, ces parents dépeignent alors leur enfant dans les termes d'un dégoût transphobe que l'on ne retrouve pas, ou de façon beaucoup plus feutrée, chez les parents d'enfants mineures.

Ces parents n'envisagent dès lors le lien à leur enfant, pourtant adulte, que sous l'angle d'un processus d'infantilisation qui croise deux autres processus, de culpabilisation et de monstrualisation⁵³ : leur enfant, perçu comme ayant perdu tout repère, ne ferait que gâcher leur vie en détruisant la sienne. Dans le cas le plus conflictuel qu'il nous ait été donné à voir, Catherine, poussant au bout cette logique d'infantilisation, a ainsi amorcé à l'encontre d'Amber (24 ans), décrite par sa mère comme isolée et en grande précarité psychique, relationnelle et financière, une démarche judiciaire destinée à la placer sous tutelle. L'échec de la procédure, suite à un appel d'Amber, n'a fait qu'accroître la colère de Catherine contre cette dernière, qu'elle juge incapable de « se prendre en main », et plus généralement contre une société qu'elle estime être aujourd'hui « gangrénée par le transactivisme ».

Pour une majorité de parents, l'éventualité d'une transition de genre de leur enfant met à l'épreuve les projections binaires et hétéronormées à partir desquelles ils ont investi leur parentalité. Différents travaux décrivent alors les voies qu'empruntent les parents pour en venir à accepter cette identification minoritaire⁵⁴ et façonner un nouveau rapport à soi, à son enfant et plus généralement, à la parentalité⁵⁵. En s'appuyant sur le concept de carrière, ces travaux étudient les processus de socialisation, ou de « resocialisation⁵⁶ », au travers desquels les parents engagent – et s'engagent dans – des formes de travail sur soi, ou de « conversion de soi⁵⁷ ». Ces carrières impliquent, pour les parents, une réflexion sur leur

place et leur rôle dans les formes de domination (adulte⁵⁸) et d'appropriation (parentale⁵⁹) qui reproduisent les rapports d'âge (majeur-es/mineur-es) et de filiation (parents/enfants) : par principe de maturité et d'ascendance, les parents savent-ils nécessairement, et en toutes circonstances, ce qui est bon pour leur enfant ? Comme le montre Elizabeth Rahilly dans son travail sur la « parentalité transaffirmative », les parcours des parents qui finissent par accepter l'éventualité d'une transition de genre de leur enfant témoignent autant, sinon plus, d'une mise en question des hiérarchies d'âge et de filiation que d'une sensibilité accrue aux questions LGBT : en s'appropriant les normes constitutives de l'éducation concertée, les parents consentent peu à peu à céder une part de leur autorité (et des certitudes qui la façonnent) au profit d'un crédit accordé à la parole de leur enfant. Cet article applique une grille de lecture analogue aux parents qui, au contraire, en viennent à s'opposer à l'éventualité d'une transition de genre de leur enfant : la parentalité transaffirmative fait dès lors face à ce que nous nommons la parentalité transsceptique.

Pour les parents que nous avons rencontrés, pour la plupart des mères issues des classes moyennes et supérieures, devenir transsceptique passe d'abord par l'appropriation d'un ensemble de savoirs (cliniques et féministes) qui leur permet de se convaincre de la légitimité à (et de la nécessité de) s'opposer à la transition de genre de leur enfant. Comme une illustration-type de ce que le philosophe Gerald Dworkin nomme le « paternalisme parental⁶⁰ », cette opposition leur apparaît alors comme une sage manière de protéger leur enfant contre les mauvaises influences (dites « transactivistes ») qui, dans son entourage et plus encore en ligne, instrumentaliserait son mal-être supposé. Ce cadrage protectionnel pèse singulièrement sur les adolescent-es ou jeunes adultes assigné-es filles à

53. Il est certainement possible de faire la généalogie de cette monstrualisation. Dans plusieurs textes fondateurs du féminisme anti-trans (Janice Raymond, Mary Daly), les technologies médicales de changement de sexe sont ainsi métaphoriquement associées à la naissance du monstre de Victor Frankenstein, symbolisant « le désir insensé de pouvoir » et « la folie de

la violation des limites » (Mary Daly, *Gyn/ Ecology. The Metaethics of Radical Feminism*, Boston, Beacon, 1978, p. 70). Pour une critique, voir Susan Striker, « My Words to Victor Frankenstein above the Village of Chamounix. Performing Transgender Rage », *GLQ. A Journal of lesbian and gay studies*, 1(3), 1994, p. 237-254.

54. Voir A. Pullen-Sansfaçon et al., « "I knew

that I wasn't cis... », art. cité.

55. A.-A. Frappier, *Par-delà le rose...*, op. cit. ; E. Rahilly, *Transaffirmative Parenting*, op. cit. ; C. Masclet, « Devenir parents... », art. cité.

56. C. Masclet, « Devenir parents... », art. cité, p. 94.

57. Murielle Darmon, « La notion de carrière : un instrument interactionniste

d'objectivation », *Politix*, 82, 2008, p. 153 ; voir aussi A.-A. Frappier, *Par-delà le rose...*, op. cit., p. 111.

58. Y. Bonnardel, *La domination adulte*, op. cit.

59. H. Oehmichen, *L'appropriation des enfants...*, op. cit.

60. G. Dworkin, « Paternalism », art. cité, p. 76.

la naissance : pour les parents, il s'agit non seulement de protéger leur enfant, mais de protéger leur fille⁶¹. Sur le fondement de ce cadrage protectionnel, la parentalité transseptique s'incarne dans une opposition en actes qui, pour une large part, puise dans les ressources (sociales, morales et légales) qu'offre aux parents leur position dans les rapports d'âge et de filiation. En témoigne le rôle que joue le seuil de la majorité civile dans les formes prises par cette opposition. Pour les parents d'enfants mineur·es, elle se manifeste dans un ensemble de pratiques de pouvoir (contrôle des sociabilités, menaces

de rupture du lien, recours légaux, etc.) qu'autorise (et légitime) l'exercice de l'autorité parentale. Rompant avec le registre de l'éducation concertée tout en le reprenant en partie (effort pour maintenir le lien, mise en place de gratifications matérielles et affectives pour orienter le comportement, etc.), les parents entretiennent alors l'espoir que leur enfant renonce à son désir de transition. Les parents d'enfants majeur·es se voient quant à eux confrontés aux limites du contrôle dont ils disposent sur leurs enfants légalement « émancipé·es ». Si les parents peuvent user de diverses stratégies destinées

à prolonger le contrôle par-delà ce seuil d'âge⁶², notre enquête montre qu'ils cherchent d'abord à composer avec des relations parentales dégradées, mais rarement totalement rompues. Sur fond d'une intense épreuve émotionnelle – mêlant deuil et colère, et ravivée par les transformations corporelles liées aux premières démarches de transition de leur enfant –, leur opposition s'exprime, en situation d'entretien, dans les termes d'un dégoût transphobe qui, au risque de faire voler en éclat le cadrage protectionnel structurant leur discours public, apparaît comme l'aboutissement de leur carrière.

61. Hébergé sur le site internet d'un collectif (Les Ruminants) qui se présente comme anarcho-féministe, le texte fondateur du collectif de parents Ypomoni (évoqué en introduction de cet article) s'intitule précisément « Protégeons nos filles ! » : <https://lesruminants.com/2021/07/23/>

protegeons-nos-filles/ (consulté en septembre 2025).

62. Resterait cependant à explorer, au-delà de la seule domination adulte, les effets à long terme, sur les enfants devenus jeunes adultes, de la domination économique des parents, dont on peut supposer l'importance

dans des milieux sociaux au sein desquels les enfants sont amenés à faire des études plus ou moins longues. De l'usage indirect de gratifications financières (quand Mara emmène Adam en voyage) à la demande (finalement échouée) de mise sous tutelle d'Amber invoquant les difficultés financières

de cette dernière, nos données suggèrent l'importance de cette dimension qui mériterait cependant des développements ultérieurs pour être abordée de façon plus consistante.